Au Camp devant Breda, le 22. d'Aoust 1637.

Le Lieutenant Cruck ne reviendra que demain. Il marche à la queue de l'ennemy, en intention d'y attraper quelque chose. D'autres Cavaliers renvoyez rapportent, que l'Armée de l'ennemy logea cette nuict à Houchstraten, et la Cavall.ie à Mind.Aout un peu en deçà.

Tout aujourdhuy on a eu soupçon, et aussi quelqu'advertence, que leur route se prendroit vers Etten, qui estant le chemin à donner sur nos quartiers de la Hagues, ou à passer outre vers le derriere de l'Isle de Willemstadt; pour prevenir ce dernier dessein, S. Alt.e d'un costé y a envoyé quelques Comp.ies par eau, et de l'autre, a envoyé le Colonel Jesselskin avec quelques Troupes de Cavall.ie pour s'informer sur les lieux, comment le passage y pourroit empescher à l'ennemy, et mesmes, si cela se peut, en ouvrant des Escluses, ou rompant des digues, de le faire promptement, en y contraignant les paisans. Ledt. Jesselskin viendra faire son rapport demain.

Les Lettres bien pertinentes que j'ay de toutes les forces et repartitions de l'ennemy, portent, qu'il mene en campagne jusqu'à 17000. hommes d'Infanterie et environ 4000. chevaux. Tous les advis d'Anvers portent que le Cardinal Infante (qui marche en personne) nous en veut directement icy sur nos retranchemens: mais selon que nous avons travaillé, il semble que la diversion soit plus à craindre. et qu'entre deux ils ne laisseront de faire un essay, à jetter des gens dans la Ville. Nous verrons ce que Dieu bien permettra, et V. Alt.e ne manquera point d'advis de ce qui se passera de considerable.

Il y a ordre parmi l'Infanterie de ne sortir point des Sabots, et toute la Cavall.ie se tient cette nuict à Cleval. qui sera dorenavant l'exercice de tous les jours.

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Amalia van Solms, A14a-XIII-18c-1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/1607

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Amalia van Solms, A14a-XIII-18c-1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/1607